

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**APPUI TECHNIQUE AU PROGRAMME DE CREATION DE NOUVELLES EXPLOITATIONS AGRICOLES
ET D'ELEVAGE**

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement :P-DZ-AA0-002

N° d'Identification du Projet :5500155006202

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement – FAT-PRI afin de couvrir le coût du **PROJET D'APPUI TECHNIQUE AU PROGRAMME DE CREATION DE NOUVELLES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET D'ELEVAGE**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour **financer le contrat de Promotion des Jeunes Entrepreneurs Agricoles et Ruraux (JEA & JER)**.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- L'identification des besoins en formation en liaison avec le programme de création de nouvelles exploitations agricoles ;
- La traduction de ces besoins en un programme de formation et d'installation tenant compte des spécificités régionales du pays, et différencié selon les groupes de personnes ciblées, notamment les JEA (jeunes femmes et hommes) ;
- L'appui technique à la mise en œuvre du programme de formation.

Le Direction de l'Organisation Foncière et de la Protection des Patrimoines invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, [Edition Mai 2008 révisée en juillet 2012], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Du Dimanche à Jeudi de 9h00 à 16H00.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 24 décembre 2014 à 16H00 et porter expressément la mention «Promotion des Jeunes Entrepreneurs Agricoles et Ruraux (JEA & JER)».

**Direction de l'Organisation Foncière et de la Protection des Patrimoines (DOFPP) –Ministère de
l'Agriculture et du Développement Rural
Adresse : 12 Boulevard Colonel Amirouche - Alger**

À l'attention : Mr SOUAMI Mohamed – Chef de Projet

Fax: +213 23 50 32 12

E-mail: sdof68@yahoo.fr